



PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE ET INGÉNIERIE CULTURELLE

**Spécialité « Patrimoine, culture et territoire »
(2025-2026)**

Mention Histoire, Civilisation, Patrimoine

Responsables du parcours – Dino Meloni et Rémi Jimenes



Bienvenue au Centre d'études supérieures de la Renaissance

- ▶ Créé en 1956, le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) est un centre de formation et de recherche dédié à l'étude de la Renaissance en Europe, de Pétrarque à Descartes et aussi, grâce à de nombreuses collaborations, à l'étude des patrimoines, principalement en Val de Loire.
- ▶ Conformément à cette double vocation scientifique et pédagogique, il a obtenu au cours de son histoire le double statut, unique en France :
 - d'UFR (unité de formation et de recherche) de l'université de Tours ;
 - d'UMR (unité mixte de recherche 7323) sous la triple tutelle de l'université de Tours, du Centre National de la Recherche Scientifique et du Ministère de la Culture.
- ▶ Le CESR est un lieu d'enseignement interdisciplinaire qui dispense une formation à la recherche et par la recherche, de niveau master et doctorat.

Directrice de l'UFR CESR : Concetta Pennuto

Directrice Adjointe : Chiara Lastraioli

Assesseur à la pédagogie, formation continue, apprentissage : Carlos Emiliano Gonzales

Assesseur à la recherche : Rémi Jimenes

Assesseur aux relations internationales : Laura Verdelli

Assesseur valorisation : Dino Meloni

Assesseur VSS, discriminations et handicap : Fosca Mariani Zini

Correspondante à la culture : Laura Verdelli

Responsable administrative : Gwenola Laveix

Responsable de la scolarité : Sandra David

Horaires d'ouverture de la scolarité

Du lundi au vendredi : 9h-12h / Mardi, mercredi et vendredi : 14h-16h /
Fermé lundi et jeudi après-midi

02 47 36 77 79 / scolarite-cesr@univ-tours.fr

Le Service de la Scolarité gère votre dossier administratif de l'inscription à la remise du diplôme, ainsi que les formalités relatives aux aides sociales.

CESR - Calendrier général 2025-2026

MOIS	Réunions des instances de la Faculté du CESR	Enseignement et Examen	Délibérations	Élection	Autres manifestations
SEPTEMBRE	Conseil d'UFR 1 Jeudi 25 septembre 2025	Préentré des étudiants Lundi 1er septembre 2025 Mardi 2 septembre 2025 (par parcours)			Journée européenne du patrimoine au CESR 20 septembre 2025
OCTOBRE	Assemblée Générale Mardi 14 octobre 2025 MATIN			Élection des membres du Conseil de Faculté Jeudi 2 octobre 2025	Les Rendez-vous de l'histoire - Blois 8 au 12 octobre 2025 Fête de la Science - Hôtel de Ville de Tours 11 et 12 octobre 2025
Pause pédagogique Du 27 octobre au 2 novembre 2025 inclus					
NOVEMBRE	Conseil d'UFR 2 Jeudi 6 novembre 2025				Assemblée générale BVH 2025 Vendredi 21 novembre 2025
DÉCEMBRE	/	Examens Session 1 - Semestre 1 Du 15 au 19 décembre 2025			Séminaire des laboratoires, Journées thématique (étudiants de M1 et M2) Mercredi 17 décembre 2025
Congés de Noël - Fermeture des locaux Du 19 décembre 2025 (au soir) au 4 janvier 2026 inclus					
JANVIER	Conseil d'UFR 3 Jeudi 22 janvier 2026	Date limite de retour des notes semestre 1 19 janvier 2026			Galette des rois Jeudi 22 janvier 2026
FÉVRIER	Conseils de perfectionnement par parcours Février/mars 2026		Délibérations semestre 1 HCP : 10 février 2026 HN : 12 février 2026		Journées des professionnels Jeudi 19 février 2026
Congés d'hiver/Pause pédagogique Du 23 février au 1er mars 2026 inclus - fermeture ?					
MARS	Conseil d'UFR 4 spécial offre de formation Jeudi 26 mars 2026				Journée d'études de l'UFR (étudiants de M1) Vendredi 6 mars 2026
AVRIL		Examens Session 1 - Semestre 2 Du 27 au 30 avril 2026			Cérémonie de remise de diplôme de master Vendredi 10 avril 2026
Pause pédagogique Du 20 au 26 avril 2026 inclus					
MAI	Conseil d'UFR 5 Jeudi 7 mai 2026	Date limite de retour des notes semestre 2 18 mai 2026			
Pont de l'Ascension 14 et 15 mai 2026 et lundi de Pentecôte 25 mai 2026 - Fermeture des locaux					
JUIN	Conseil d'UFR 6 Jeudi 18 juin 2026	Examens session 2 (S1 et S2) Du 8 au 12 juin 2026 Date limite de retour des notes session 2 25 juin 2026	Délibérations semestre 2 HCP : 2 juin 2026 HN : 4 juin 2026		
JUILLET			Délibérations session 2 (S1 et S2) HCP : 2 juillet 2026/HN : 3 juillet 2026 Jurys des mémoires et rapports de stage HCP : 9 juillet 2026/HN : 10 juillet 2026		68e colloque international d'études humanistes - Les Farnese 23,24,25 et 26 juin 2026
Vacances d'été - Fermeture des locaux Du 25 juillet (au soir) au 16 août 2026 inclus					

Présentation du parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle, Spécialité « Patrimoines, culture et territoires »

► Le master pluridisciplinaire Métiers du Patrimoine et Ingénierie culturelle forme de futurs professionnels capables d'exercer leurs talents et leurs compétences dans tous les secteurs de l'action culturelle, et plus particulièrement dans l'étude, la conservation, la **valorisation** et la **médiation** du patrimoine.

► Intégrée au parcours Métiers du Patrimoine et Ingénierie culturelle, la spécialité « Patrimoines, culture et territoires » forme des **spécialistes de la préservation, de l'exploitation et de la valorisation du patrimoine**. Fondé sur un enseignement pluridisciplinaire, il permet d'acquérir à la fois les connaissances théoriques et les compétences pratiques attendues par les professionnels du tourisme et de la culture. Ouverte à tous les enjeux du **patrimoine (culturel, matériel, immatériel ou naturel)**, cette spécialité repose sur des partenariats forts de très nombreuses institutions culturelles de la région Centre-Val de Loire.

Le corps enseignant

Les principaux intervenants dans le master sont actuellement :

- Benoît BERTHIER, Direction de la Production du Numérique et Multimédia - Pôle audiovisuel, Université de Tours
- Laetitia BONTEMPS, Docteur en littérature française de la Renaissance, Département Techniques de Commercialisation : responsable des stages en BUT 1 et coordinatrice du projet Voltaire, IUT de Tours
- Pascal BRIOIST, Professeur des universités en Histoire
- Philippe CANGUILHEM, Professeur des universités en musicologie
- Pascale CHARRON, Maîtresse de conférences en Arts et Sciences Humaines
- Mathilde COLLIN, Maîtresse de conférences en droit public, Université de Tours
- Colin DEBUICHE, Maître de conférences en Histoire de l'Art
- Rémi DELEPLANCQUE, ex-Chargé de mission Ingénierie et médiation culturelle, Mission Val de Loire
- David DOUYÈRE, Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication, Université de Tours
- Lionel FANDEUR, Ingénieur en technologie de la formation, Pôle multimédia, Université de Tours
- Christine FERRER-KLAJMAN, Maîtresse de conférences en sciences économiques, Université de Tours
- Lucie GAUGIAN, Maîtresse de conférences en Histoire des arts
- Stéphan GEONGET, Professeur des universités en littérature française (XVII^e siècle)
- Laurent GERBIER, Maître de conférences en Philosophie
- Pierre GIBERT, Chargé de création graphique, Université de Tours
- Isabelle GIRARD, Conservateur du patrimoine, conservateur des antiquités et objets d'art, Adjointe à la direction des Archives Départementales d'Indre-et-Loire
- David GIRON, Directeur de recherche CNRS en biologie de l'insecte, IRBI, Université de Tours

- Nathalie GUIVARC'H, Professeure des universités en Physiologie, BBV, Université de Tours
- Hélène JAGOT, Directrice-conservatrice, Directrice des Musées et Château de Tours
- Rémi JIMENES, Maître de conférences en histoire du livre, CESR, Université de Tours
- Gilles KAGAN, Ingénieur de recherche, responsable du pôle image, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT)
- Jonas KURSCHIEDT, Doctorant en littérature, CESR
- Fabienne LABELLE, Maître de conférences HDR en droit privé, IRJI François-Rabelais, Université de Tours
- Hélène LEBEDEL-CARBONNEL, Inspectrice des Patrimoines et de l'Architecture, Collège monuments historiques, Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture du ministère de la Culture
- Arnaud LEBLANC, département d'Informatique, UFR de Sciences et Techniques, Université de Tours.
- Samuel LETURCQ, Maître de conférences en Histoire, CITERES, Université de Tours
- Sylvie MARCHANT, Secrétaire générale adjointe de la DRAC Centre-Val de Loire
- Bruno MARMIROLI, Directeur de la Mission Val de Loire
- Anne MARETTE, formatrice en apprentissage AFTEC de Tours
- Dino MELONI, Maître de conférences en Histoire (droit et patrimoines), Responsable du master MPIC et du double diplôme MPIC/Histoire, parcours Humanités numériques (CESR/ UQÀM), Asseseur à la valorisation du CESR, Université de Tours
- Christophe MEUNIER, Docteur en géographie, enseignant à l'ESPE Centre Val de Loire, université d'Orléans
- Hélène PETERS-ZWINGELSTEIN
- Elena PIERAZZO, Professeur en Humanités numériques, CESR, Université de Tours
- Benoist PIERRE, Professeur des universités en Histoire, CESR, Université de Tours
- Marine RÉTO, Responsable du développement des publics et de la communication, Direction Musées-Château de Tours
- François ROSMANN, Développeur web, CESR, Université de Tours
- Ileana SASU, Maître de conférences, Études médiévales et anglaises, Université de Tours
- Claire SICARD, Maître de conférences en littérature française des XVe et XVIe siècles, Université de Tours

Détail de la formation et modalités de contrôle

Master 1 - Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Responsables du parcours : Rémi JIMENES et Dino MELONI

Module	Éléments pédagogiques	Volume horaire			MCC - 1ère session		MCC - 2ème session		Coef.	ECTS
		CM	TD	TP	Régime général	RSE	Régime général	RSE		
Semestre 7										
Module 7.1 - Tronc Commun		22	45						1	2
7.1.1	Séminaire des laboratoires. Journée thématique	6			QP	/	/	/		
7.1.2	Séminaire. La renaissance des renaissances	4			QP	/	/	/		
7.1.3	Numérique. Introduction aux humanités numériques	6			QP	/	/	/		
7.1.4	Numérique. Introduction au développement Web		12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.1.5	Éthique et déontologie de la recherche	6			QP	/	/	/		
7.1.6	Méthodologie générale de la recherche		10		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.1.7	Anglais		18		CC	ET Écrit	ET/Écrit 1h	ET/Écrit 1h		
7.1.8	Méthodologie spécifique de la recherche par parcours		5		QP	/	/	/		
Module 7.2 - Introduction aux patrimoines		60			Eval : 2 essais au choix parmi les 5 enseignements				2	12
7.2.1	Histoire des patrimoines et de la patrimonialisation	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.2.2	Politiques et institutions des patrimoines culturels et naturels	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.2.3	Inventaire, conservation, sauvegarde	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.2.4	Épistémologie de la culture	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.2.5	Patrimoine naturel et biodiversité	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 7.3 - Spécialités									2	8
SPECIALITÉ A - Patrimoines, culture et territoires										
Module 7.3 A - Patrimoines en Val de Loire		36	8						2	8
7.3.1 A	Artistes et penseurs du Val de Loire	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.3.2 A	Châteaux et monuments du Val de Loire	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.3.3 A	Le CESR hors les murs		8		QP	/	/	/		
7.3.4 A	Boissons, vignes et vin en Val de Loire	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
SPECIALITÉ B - Patrimoines écrits : bibliothèques et archives										
Module 7.3 B - Patrimoine écrit : du manuscrit à l'imprimé		36							2	8
7.3.1 B	Codicologie	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.3.2 B	Archéologie du livre imprimé : initiation à la bibliographie matérielle	12			ET ORAL	ET ORAL	ET ORAL	ET ORAL		
7.3.3 B	Histoire du livre et culture de l'imprimé à la Renaissance	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 7.4 - Savoir-faire spécialisés			48						1	2
7.4.1	Introduction au XML		18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.4.2	Bases de données relationnelles		18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.4.3	Initiation à la paléographie - Niveau 1		12		ET/2h	ET/2h	ET/2h	ET/2h		
7.5 - Pré-mémoire de recherche avec volet pratique si stage court optionnel (2 à 8 semaines)									2	6

Semestre 8

Module 8.1 - Tronc commun		11	36							1	1
8.1.1	Journée d'études de l'UFR	5				QP	/	/	/		
8.1.2	Module de professionnalisation : gestion de projet	6	6			CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.1.3	Numérique. Données		12			QP	/	/	/		
8.1.4	Anglais		18			CC	ET Oral	ET/Oral	ET/Oral		
Module 8.2 - Spécialités										2	8
SPÉCIALITÉ A - Patrimoines, culture et territoires											
Module 8.2 A - Sciences et ingénierie des patrimoines		48				Eval : 2 essais au choix parmi les 4 enseignements				2	8
8.2.1 A	Patrimonialisation, territoires et activités socio-économique	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.2 A	Patrimoine et numérique	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.3 A	Parcs et jardins	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.4 A	Patrimoine et patrimoine alimentaires	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
SPÉCIALITÉ B - Patrimoines écrits : bibliothèques et archives											
Module 8.2 B - Les nouveaux patrimoines écrits		48				Eval : 2 essais au choix parmi les 4 enseignements				2	8
8.2.1 B	Livre moderne	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.2 B	Histoire de l'édition jeunesse	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.3 B	Histoire de la bande dessinée	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.4 B	Paléographie - Niveau 2		12			ET/2h	ET/2h	ET/2h	ET/2h		
Module 8.3 - Vie et administrations des institutions culturelles		48	12			Au choix 5/6 - Eval : 2 essais au choix parmi les 5 enseignements choisis				2	8
8.3.1	Droit de la propriété intellectuelle, artistique et numérique	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.2	Droit et administration des collectivités	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.3	La circulation des objets patrimoniaux	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.4	Ressources humaines	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.5	Le patrimoine et ses publics : sociologie des publics, publics emboîchés, scolaires	12				ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
UE 8.4 - Mémoire de recherche avec volet pratique si stage court optionnel (2 à 8 semaines)										12	13

Master 2 - Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Responsables du parcours : Rémi JIMENES et Dino MELONI

Module	Éléments pédagogiques	Volume horaire			MCC - 1ère session		MCC - 2ème session		Coef.	ECTS
		CM	TD	TP	Régime général	RSE	Régime général	RSE		
SEMESTRE 9										
Module 9.1 - Tronc Commun		22	8						1	2
9.1.1	Séminaire des laboratoires. Journée thématique	6				QP	/	/	/	
9.1.2	Ethique et déontologie de la recherche	6				QP	/	/	/	
9.1.3	Numérique. Community Management	4	8			CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	
9.1.4	Module de professionnalisation : rencontres avec des professionnels	6				QP	/	/	/	
9.1.5	Module de professionnalisation : élaborer son projet professionnel					QP	/	/	/	
Module 9.2 - Module 1 Spécialités									2	9
SPÉCIALITÉ A - Patrimoines, culture et territoires										
Module 9.2 A - Outils de médiation et de publication			48						2	9

9.2.1 A	Édition vidéo	24		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
9.2.2 A	Médiation et communication	24		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
SPÉCIALITÉ B - Patrimoines écrits : bibliothèques et archives									
Module 9.2 B - Traitement des sources		48						2	9
9.2.1 B	Édition de texte patrimonial	24		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
9.2.2 B	Paléographie - Niveau 3	12		ET/2h	ET/2h	ET/2h	ET/2h		
9.2.3 B	Codicologie avancée	12		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 9.3 - Module 2 Spécialités								2	9
SPÉCIALITÉ A - Patrimoines, culture et territoires									
Module 9.3 A - Patrimoines culturels immatériels		36						2	9
9.3.1 A	Performances musicales	12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
9.3.2 A	Patrimoines matériels et immatériels	12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
9.3.3 A	Patrimoine du geste : savoir-faire et artisanat	12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
SPÉCIALITÉ B - Patrimoines écrits : bibliothèques et archives									
Module 9.3 B - Traitement du patrimoine écrit		12	24					2	9
9.3.1 B	Archivistique	12		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
9.3.2 B	Cataloguer le livre ancien	12		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
9.3.3 B	Médiation et valorisation du patrimoine écrit	12		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 9.4 - Pratique de l'exposition et médiation		12	30					1	1
9.4.1	Muséographie et pratiques d'exposition	12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
9.4.2	Médiation culturelle numérique	18		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
9.4.3	Outils et stratégies de la communication	12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
9.5 Pré-Mémoire de recherche ou pré-rapport de stage long (3 à 6 mois)								4	9
Possibilité d'un stage court facultatif (1 à 4 semaines)									
SEMESTRE 10									
Module 10.1 - Ateliers		36		au choix 2 ateliers / 9				1	8
10.1.1	Atelier Renaissance	18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.1.2	Atelier Patrimoine	18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.1.3	Atelier Alimentation	18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.1.4	Atelier Archéo	18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.1.5	Atelier Humanités Numériques	18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.1.6	Atelier CESR1. Préparation au grand colloque	18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.1.7	Atelier CESR2	18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.1.8	Atelier Histoire de l'Art 1	18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.1.9	Atelier Histoire de l'Art 2	18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 10.2 - Outils et techniques de communication		48						1	7
10.2.1	Compétences rédactionnelles : note de synthèse	12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.2.2	Communication graphique : mise en page (Indesign)	18		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.2.3	Communication graphique : traitement numérique de l'image (Photoshop)	18		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
10.3 - Mémoire de recherche ou rapport de stage long (3 à 6 mois)								12	15
Possibilité d'un stage court facultatif (1 à 4 semaines)									

Présentation des modules

Module 7.1 - Tronc Commun			
22h CM/45h TD ECTS : 2			
7.1.1 - Séminaire des laboratoires. Journée thématique			
Enseignantes : Pascale Charron et Claire Sicard			
Année : M1	Semestre : 7	Module : 1	Volume horaire 6h CM
MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP			RSE : /
MCC 2^{ème} Session : Régime général : /			RSE : /

Résumé :

Le séminaire des laboratoires réunit en une journée d'étude des enseignants-chercheurs des différents laboratoires impliqués dans les formations de l'UFR-CESR : l'UMR-CESR 7323, bien sûr, mais aussi CITERES, équipe Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) et le LIFAT. Tous les étudiants de M1 et de M2 des cinq parcours de l'UFR-CESR assistent à cette journée. Un thème différent est mis au programme chaque année. Il permet aux spécialistes de la Renaissance, du Patrimoine, de l'Alimentation, de l'Archéologie et des Humanités numériques de dialoguer et de confronter la variété de leurs points de vue, richesse de la maison.

Objectifs :

- ▶ développer une démarche pro-active et critique avant, pendant et après une manifestation scientifique
- ▶ suivre une réflexion précise et exigeante sur un thème abordé dans une perspective pluridisciplinaire
- ▶ suivre une démonstration en SHS dans un domaine connexe à son champ d'étude
- ▶ percevoir les enjeux contemporains de la recherche en SHS
- ▶ connaître les orientations et la production scientifiques des laboratoires

7.2 7.1.2 - Séminaire. La renaissance des Renaissances			
Enseignante : Florence Alazard 4h			
Année : M1	Semestre : 7	Module : 1	Volume horaire 4h CM
MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP			RSE : /
MCC 2^{ème} Session : Régime général : /			RSE : /

Résumé :

Cet enseignement familiarisera les étudiants de tous les parcours du CESR avec l'historiographie de la Renaissance. Il permettra d'abord de réfléchir aux renaissances médiévales, puis d'analyser les renaissances extra-européennes, avant de préciser la chronologie complexe de la Renaissance européenne et d'interroger les usages contemporains de la Renaissance.

Objectifs :

- ▶ suivre une réflexion précise et exigeante sur la notion de Renaissance dans une perspective humaniste

7.1.3 - Numérique. Introduction aux humanités numériques

Enseignante : Elena Pierazzo

Année : M1

Semestre : 7

Module : 1

Volume horaire 6h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP

RSE : /

MCC 2^{ème} Session : Régime général : /

RSE : /

Résumé :

Ce cours propose aux étudiants de tous parcours une introduction aux principes et aux pratiques des Humanités Numériques dans le contexte de la Culture et des Patrimoines. Une introduction historique sera suivie par la présentation des principales technologies, des enjeux scientifiques, méthodologiques et déontologiques liés à l'usage du numérique en sciences humaines. Ceux-ci incluent les technologies du texte, de l'image et du son.

Objectifs :

- comprendre les enjeux contemporains des humanités numériques et de la culture numérique
- comprendre la valeur et les enjeux des diverses méthodes de publication numérique

7.1.4 - Numérique. Introduction au développement Web

Enseignant : Carlos Emiliano Gonzales Gallardo

Année : M1

Semestre : 7

Module : 1

Volume horaire 12h TD

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Ce TD constitue une introduction à l'infrastructure du web, à ses protocoles et à son fonctionnement. On y présente l'architecture à trois niveaux et ses langages principaux (HTML, CSS). La création de sites web simples et fonctionnels est proposée. Une initiation est offerte aux principes d'ergonomie et de structuration de l'information. Les CMS les plus simples sont présentés et cette introduction théorique s'accompagne d'une mise en œuvre.

Objectifs :

- s'initier à Internet et au Web
- s'initier à HTML et au CSS
- maîtriser des notions de web design à un niveau élémentaire

7.1.5 - Éthique et déontologie de la Recherche

Enseignante : Elena Pierazzo

Année : M1

Semestre : 7

Module : 1

Volume horaire 6h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP

RSE : /

MCC 2^{ème} Session : Régime général : /

RSE : /

Résumé :

Cet enseignement vise à initier les masterants des cinq parcours de l'UFR-CESR aux principes

déontologiques présidant à toute activité de recherche, indépendamment du domaine d'exercice. On interrogera ce que recouvre la notion d'honnêteté intellectuelle, comment elle s'exerce concrètement, en particulier dans un contexte où l'intelligence artificielle conduit à repenser avec la plus grande fermeté le positionnement éthique. On présentera aussi les principes de Science Ouverte, de Science participative, de plagiat numérique, de propriété intellectuelle et les licences *Creative Commons*. On présentera aussi les enjeux liés au colonialisme culturel et d'égalité de genre dans un contexte de médiation et valorisation de la culture et des patrimoines.

Objectifs :

- ▶ savoir comment mener une recherche documentaire
- ▶ comprendre les diverses licences d'utilisation des ressources en ligne
- ▶ comprendre les enjeux liés au plagiat et à l'utilisation d'outils IA

7.1.6 - Méthodologie générale de la recherche			
Enseignant : Rémi Jimenes			
Année : M1	Semestre : 7	Module : 1	Volume horaire 10h TD
MCC 1 ^{ère} Session : Régime général : ET Dossier			RSE : ET Dossier
MCC 2 ^{ème} Session : Régime général : ET Dossier			RSE : ET Dossier

Résumé :

Cette formation donne aux étudiants les connaissances nécessaires à la maîtrise de l'outil informatique pour leur année d'étude : on y aborde l'environnement informatique, les fonctions avancées du traitement de texte (index, table des matières, typographie, etc.), la numérisation. Le cours cherche aussi à les outiller pour débiter leurs recherches. Les thèmes abordés seront : la recherche en bibliothèques ; les revues ; la recherche sur le web ; Gallica et les autres bases de données ; la construction et la mise à jour des bibliographies ; la rédaction du mémoire ; les règles élémentaires de la typographie.

Modalités d'évaluation de ce cours : Dossier

Objectifs :

- ▶ organiser son travail et son environnement de travail
- ▶ maîtriser les outils de bureautique
- ▶ maîtriser les règles fondamentales de la typographie
- ▶ savoir où mener une recherche documentaire
- ▶ savoir comment mener une recherche documentaire
- ▶ adapter son niveau d'expression au contexte scientifique et professionnel

7.1.7 - Anglais			
Enseignantes : Ileana Sasu			
Année : M1	Semestre : 7	Module : 1	Volume horaire 18h TD
MCC 1 ^{ère} Session : Régime général : CC			RSE : ET/Ecrit
MCC 2 ^{ème} Session : Régime général : ET/1h			RSE : ET/1h

Résumé :

Ce cours vise à développer les compétences des étudiants en matière de communication écrite afin qu'ils puissent produire avec compétence des discours et des textes académiques en anglais et qu'ils puissent fonctionner avec plus de compétence sur le marché du travail international en pleine expansion. Les enseignements sont organisés en groupes de niveau.

Modalités d'évaluation de ce cours :

Régime classique : CC - 2 notes : une pour participation et une pour projet écrit

Régime RSE : POUR TOUS LES RSE, une seule note : projet écrit à rendre

Objectifs :

- ▶ maîtriser le vocabulaire disciplinaire en anglais
- ▶ comprendre l'anglais à l'écrit et à l'oral dans un contexte scientifique et professionnel
- ▶ s'exprimer en anglais à l'écrit et à l'oral dans un contexte scientifique et professionnel

7.1.8 - Méthodologie spécifique de la recherche par parcours

Enseignant : Rémi Jimenes

Année : M1	Semestre : 7	Module : 1	Volume horaire 5h TD
------------	--------------	------------	----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP	RSE : QP
MCC 2^{ème} Session : Régime général : QP	RSE : QP

Résumé :**Modalités d'évaluation de ce cours :****Objectifs :**

Module 7.2 - Introduction aux patrimoines

(Eval : 2 essais au choix parmi les 5 enseignements)

60h CM ECTS : 12

7.2.1 - Histoire des patrimoines et de la patrimonialisation

Enseignant : Dino Meloni 12h

Année : M1	Semestre : 7	Module : 2	Volume horaire 12h CM
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

Ce cours analyse la nature évolutive du processus de patrimonialisation, qui dépend étroitement des contextes historiques, et invite à réfléchir sur la définition même de l'objet patrimonial. À l'image du lien indissociable entre mémoire et oubli, la sauvegarde du patrimoine est intrinsèquement liée à la question des destructions, puisque ce qui n'est pas protégé est inévitablement destiné à disparaître. Les étudiants étudieront les acteurs, les enjeux politiques et sociaux, ainsi que les conséquences — exclusions, conflits, instrumentalisation — de la patrimonialisation, afin de comprendre comment se construit, se sélectionne et se transmet la mémoire collective. Une chronologie des dates clés permettra de situer ces évolutions dans le temps. Bien que le cours se concentre principalement sur la France et l'Europe occidentale, il s'enrichira d'études comparatives internationales pour ouvrir la perspective.

Modalités d'évaluation de ce cours :

Travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- ▶ Maîtriser les principaux concepts historiographiques des sciences du patrimoine

- Situer l'histoire du patrimoine dans la longue durée
- Appréhender la variété des contextes nationaux dans les processus de patrimonialisation

7.2.2 - Politiques et institutions des patrimoines culturels et naturels

Enseignante : Sylvie Marchant 12h

Année : M1	Semestre : 7	Module : 2	Volume horaire 12h CM
MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier			RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier			RSE : ET Dossier

Résumé :

Ce cours a pour Objectifs de faire découvrir les institutions qui se sont mises en place pour étudier, conserver, restaurer et faire connaître le patrimoine, tout d'abord limité aux monuments et aux beaux-arts puis étendu à d'autres formes et d'autres champs d'investigation. Il s'agira de retracer les grandes étapes de ce mouvement au regard des actes qui les ont fondés, en prenant le plus souvent possible des cas concrets illustrant cette mise en place administrative. Ces analyses permettront de présenter les acteurs de ces politiques patrimoniales. Cette structure institutionnelle, stabilisée depuis une quinzaine d'années, connaît aujourd'hui une remise en question profonde pour s'adapter aux changements de la société et au nouveau regard qu'elle porte sur son patrimoine culturel et naturel. Il sera particulièrement intéressant de suivre de près cette réforme à l'œuvre.

Modalités d'évaluation de ce cours : Travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- Connaître et identifier les principaux acteurs institutionnels de la conservation, de la valorisation et de la sauvegarde des patrimoines
- Savoir apprécier les enjeux d'une politique patrimoniale

7.2.3 - Inventaire, conservation, sauvegarde

Enseignantes : Isabelle Girard - Hélène Lebedel-Carbonnel

Année : M1	Semestre : 7	Module : 2	Volume horaire 12h CM
MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier			RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier			RSE : ET Dossier

Résumé :

Introduit par l'histoire de la protection du patrimoine immobilier et mobilier français et le cadre législatif propre aux Monuments historiques et aux musées de France, le cours est destiné à expliciter les notions et pratiques professionnelles en ces domaines. A travers des enseignements théoriques, enrichis d'exemples concrets, il s'agira de permettre la compréhension des missions spécifiques en matière de conservation et sauvegarde, autour de 4 axes principaux : recensement du patrimoine, mesures de protection, restauration et valorisation.

Modalités d'évaluation de ce cours : Travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- Être capable d'appréhender le cadre législatif propre aux Monuments historiques et aux Musées de France

► Identifier les missions spécifiques de l'Etat en matière de conservation et de sauvegarde des patrimoines

7.2.4 - Epistémologie de la culture

Enseignante : Raphaële Bertho 12h

Année : M1

Semestre : 7

Module : 2

Volume horaire 12h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

À partir d'une réflexion théorique sur la notion de patrimoine comme concept central des pratiques et des politiques culturelles contemporaines, le cours examine les différents discours scientifiques qui prennent pour objet la culture. De l'anthropologie à la philosophie, de l'histoire à la linguistique, le cours se propose d'étudier ces trajectoires épistémologiques au carrefour desquelles se construisent les sciences de la culture et du patrimoine, en s'appuyant d'une part sur les grands textes théoriques, et d'autre part sur des exemples pratiques.

Modalités d'évaluation de ce cours : Travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

7.2.5 - Patrimoine naturel et biodiversité

Enseignants : David Giron 6h - Bruno Marmiroli 6h

Année : M1

Semestre : 7

Module : 2

Volume horaire 12h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Après une introduction générale à l'écologie, qui permettra aux étudiants d'acquérir des bases théoriques et pratiques sur la connaissance, la caractérisation, la préservation et la restauration du patrimoine naturel et la diversité des compétences requises pour mener à bien un programme de conservation du patrimoine naturel, le cours offrira une approche juridique qui situera le droit international de la biodiversité dans l'histoire de la notion de développement durable et montrera les enjeux internationaux et la portée de ce corpus juridique.

Modalités d'évaluation de ce cours : Travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- être en mesure d'apprécier les enjeux de la préservation du patrimoine naturel face aux défis environnementaux
- connaître les fondamentaux théoriques et pratiques de la préservation et la restauration du patrimoine naturel

Module 7.3 - Patrimoines en Val de Loire

36h CM/8h TD ECTS : 8

7.3.1 - Artistes et penseurs du Val de Loire

Enseignants : Pascal Brioiest 4h – Pascale Charron 4h – Colin Debuiche 4h

Année : M1

Semestre : 7

Module : 3

Volume horaire 12h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

L'objet de ce cours est d'interroger la notion de foyer culturel et artistique, en évoquant la mémoire de quelques figures historiques majeures pour réfléchir à la façon dont cette mémoire est incarnée et transmise dans des lieux qui génèrent une activité culturelle et touristique.

Modalités d'évaluation de ce cours : Travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne des enseignants)

Objectifs :

► Être capable de transmettre et de valoriser l'histoire artistique et intellectuelle du Val de Loire en s'appuyant sur une connaissance approfondie des artistes et des penseurs du territoire

7.3.2 - Châteaux et monuments du Val de Loire

Enseignants : Lucie Gaugain 12h

Année : M1

Semestre : 7

Module : 3

Volume horaire 12h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Évoquer les Châteaux et monuments du Val de Loire, c'est d'abord rappeler les circonstances, historiques, naturelles ou géologiques qui ont permis leur fondation : la présence d'un fleuve et de ressources géologiques abondantes (la pierre calcaire), la venue de la cour de France en Val de Loire au début du XV^e siècle, la volonté de représentation sociale de la noblesse ou des officiers de cour. Les châteaux seront donc étudiés dans leurs différents aspects constructifs, stylistiques et fonctionnels à travers un ensemble d'exemples pris du XV^e au XVI^e siècle.

Modalités d'évaluation de ce cours : travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne des enseignants)

Objectifs :

► Être capable de transmettre et de valoriser l'histoire du Val de Loire auprès du grand public
► Connaître et identifier les principaux « lieux de mémoire » en région Centre-Val de Loire
► Comprendre et analyser les caractéristiques architecturales d'un bâtiment ancien

7.3.3 - Le CESR Hors les murs

Enseignants :

Année : M1

Semestre : 7

Module : 3

Volume horaire 8h TD

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP

RSE : /

MCC 2^{ème} Session : Régime général : /

RSE : /

Résumé : Ce cours propose une immersion dans la recherche en acte et sur le terrain : il s'agit pour les étudiants et étudiantes de sortir des salles de cours pour interroger le patrimoine au contact direct des lieux, des objets et des acteurs.

Conçu en partenariat avec la Mission Val de Loire, en charge de la valorisation du site UNESCO du Val de Loire, il invite les étudiants à explorer une problématique patrimoniale située. À partir d'un travail d'enquête, de glanage d'informations et d'observation, les étudiants et étudiantes construisent une réflexion critique de et par la recherche, ancrée dans les réalités ligériennes contemporaines.

Objectifs :

- ▶ Être capable de transmettre et de valoriser l'histoire du Val de Loire auprès du grand public
- ▶ Connaître les principaux «lieux de mémoire» en région Centre-Val de Loire

7.3.4 - Boissons, vignes et vin en Val de Loire			
Enseignants : Mathilde Collin 6h - Samuel Leturcq 6h			

Année : M1	Semestre : 7	Module : 3	Volume horaire 12h CM
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
--	------------------

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
--	------------------

Résumé :

L'histoire de la viticulture de la Loire moyenne sera replacée dans le contexte français et complétée par le fonctionnement et les enjeux de la réglementation illustrés par des exemples locaux ; d'autres boissons s'inscrivant dans le patrimoine local pourront aussi être étudiées.

Modalités d'évaluation de ce cours : Dossier

Objectifs :

- ▶ Comprendre le rôle dynamisant du secteur viti-vinicole au sein du Val de Loire sous un prisme patrimonial et juridique

Module 7.4 - Savoir-faire spécialisés
48h TD ECTS : 2

7.4.1 - Introduction au XML
Enseignante : Laetitia Bontemps 18h

Année : M1	Semestre : 7	Module : 3	Volume horaire 18h TD
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : CC	RSE : ET Dossier
--	------------------

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
--	------------------

Résumé :

Ce cours a pour Objectifs la compréhension des fondamentaux du XML, aussi bien les aspects les plus techniques (forme du langage et règles essentielles de la norme) que la notion de métalangage qui permet son utilisation pour la description de tout type de données. Le cours comprend :

- Une introduction pour comprendre l'évolution de la notion de document numérique structuré

- Une présentation théorique de la norme technique XML

- Une mise en pratique par la conception d'un mini-vocabulaire, la réalisation d'une nomenclature de balises et d'attributs pour ce vocabulaire, la rédaction d'un fichier XML exemple correspondant ainsi que la DTD associée.

- Une mise en pratique d'encodage textuel en XML-TEI en vue d'une édition numérique d'un texte du patrimoine.

Modalités d'évaluation de ce cours : oral de présentation et travail pratique à rendre (selon consignes de l'enseignante)

Objectifs :

► Introduction aux principes des langages de balisage

► Introduction aux standard internationaux de balisage (XML-TEI, et, plus ponctuellement, EAD et Dublin Core)

7.4.2 - Bases de données relationnelles			
Enseignant : Arnaud Leblanc			
Année : M1	Semestre : 7	Module : 3	Volume horaire 18h TD
MCC 1 ^{ère} Session : Régime général : CC			RSE : ET Dossier
MCC 2 ^{ème} Session : Régime général : ET Dossier			RSE : ET Dossier

Résumé :

La modélisation d'une base de données est une phase essentielle afin de permettre une exploitation à la fois fonctionnelle, sûre et efficace de la base de données. Une fois obtenue, cette modélisation se décline selon deux aspects : une représentation logique (le plan de la base de données, exploitable) et physique (le code informatique à fournir au logiciel exploitant la base de données). La représentation logique permet de faire le lien avec la théorie relationnelle sous-jacente à la majorité des systèmes de gestion des bases de données (SGBD) existants. Cette théorie constitue un cadre rigoureux permettant d'exprimer des requêtes (poser des questions) sur la base au moyen d'un formalisme appelé algèbre relationnelle. Quelques règles simples permettent de traduire ces requêtes en langage SQL, quasi universellement reconnu par les SGBD. Le but de ce module est, partant d'une modélisation des données, de produire le modèle logique, d'acquérir les rudiments d'algèbre relationnelle afin d'exprimer les requêtes puis de les traduire en SQL et enfin de les tester pour en vérifier le fonctionnement.

Modalités d'évaluation de ce cours : travail pratique à rendre (selon consigne de l'enseignante)

Objectifs :

- Comprendre la nature et le rôle d'une base de données relationnelle
- Comprendre et pratiquer la modélisation conceptuelle sur des cas simples, et traduire en modèle logique
- Connaître les concepts relationnels et faire le parallèle avec le modèle logique
- Ecrire des requêtes en SQL, savoir interroger une base relationnelle

7.4.3 - Initiation à la paléographie - Niveau 1			
Enseignant : Rémi Jimenes 12h			
Année : M1	Semestre : 7	Module : 3	Volume horaire 12h TD
MCC 1 ^{ère} Session : Régime général : ET/2h			RSE : ET/2h

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET/2h	RSE : ET/2h
---	-------------

Résumé :

Introduction générale à l'étude des documents écrits patrimoniaux et initiation au déchiffrement des écritures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime.

Modalités d'évaluation de ce cours : Examen terminal

Objectifs :

- Savoir lire les documents manuscrits en langue française d'Ancien Régime

7.5 - Pré-mémoire de recherche (avec volet pratique si stage court optionnel – 2 à 8 semaines) ECTS : 6
--

Module 8.1 - Tronc Commun 11h CM/36h TD ECTS : 1
--

8.1.1 - Journée d'études de l'UFR Enseignants : Solveig Serre et Philippe Canguilhem
--

Année : M1	Semestre : 8	Module : 1	Volume horaire 5h CM
------------	--------------	------------	----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP	RSE : /
MCC 2^{ème} Session : Régime général : /	RSE : /

Résumé :

Les étudiants de tous parcours assistent à cette journée de l'UMR-CESR où les chercheurs et enseignants-chercheurs du laboratoire viennent présenter leurs travaux articulant humanités et humanités numériques. C'est l'occasion pour les étudiants de voir la recherche en train de se faire, de mesurer la richesse des sujets et des méthodes abordés dans les différents axes et programmes de cette Unité Mixte de recherche mais aussi de mieux comprendre dans quelle « maison CESR » ils évoluent.

Objectifs :

- s'initier au monde professionnel de la recherche
- suivre une réflexion précise et exigeante sur l'articulation entre Humanités et numérique
- percevoir les enjeux contemporains des humanités numériques
- connaître les orientations et la production scientifiques des laboratoires

8.1.2 - Module de professionnalisation : gestion de projet Enseignant : Sandrine BREUIL

Année : M1	Semestre : 8	Module : 1	Volume horaire 6h CM/6h TD
------------	--------------	------------	----------------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : CC	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

Orienté vers le monde professionnel, ce cours propose une initiation à la gestion de projet au

travers de cas concrets et invite les étudiants issus de parcours différents à collaborer dans le cadre de travaux de groupe. Il permet notamment de prendre en main les outils communément utilisés pour gérer un projet.

Modalités d'évaluation de ce cours : Dossier

Objectifs :

- ▶ acquérir une culture dans le domaine de la gestion de projet
- ▶ acquérir un savoir-faire minimum sur des étapes clés de cette discipline
- ▶ connaissance d'outils clés facilitant l'organisation, le suivi et le reporting

8.1.3 - Numérique. Données
Enseignante : Serena Crespi

Année : M1	Semestre : 8	Module : 1	Volume horaire 12h TD
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP	RSE : /
MCC 2^{ème} Session : Régime général : /	RSE : /

Résumé :

Ce TD constitue une introduction à la structuration des données et au modèle relationnel. Les principaux vocabulaires contrôlés et leur utilisation y sont présentés, dans un contexte patrimonial et culturel. Sont également abordés les principaux formats des données dans le contexte de la culture et du patrimoine, ainsi que les principes des *Linked Open Data*. On y présente enfin les protocoles IIIF et FIAR.

Objectifs :

- ▶ s'initier aux données de la recherche et aux questions qui leur sont liées : pérennisation des données, données ouvertes, principes FIAR

8.1.4 - Anglais
Enseignants : Dino Meloni et Ileana Sasu

Année : M1	Semestre : 8	Module : 1	Volume horaire 18h TD
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : CC	RSE : Prestation orale
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET/Oral	RSE : ET/Oral

Résumé :

Ce cours vise à développer les compétences des étudiants en matière de communication orale afin qu'ils puissent être plus à l'aise et précis dans un environnement professionnel. Les enseignements sont organisés en groupes de niveau.

Modalités d'évaluation de ce cours :

1^{ère} session

Régime classique : CC - 2 notes : une pour participation et une pour prestation orale

Régime RSE : POUR TOUS LES RSE, une seule note : prestation orale

Objectifs :

- ▶ maîtriser le vocabulaire disciplinaire en anglais

- comprendre l'anglais à l'écrit et à l'oral dans un contexte scientifique et professionnel
- s'exprimer en anglais à l'écrit et à l'oral dans un contexte scientifique et professionnel

Module 8.2 - Sciences et ingénierie des patrimoines
(Evaluation : 2 essais au choix parmi les 4 enseignements)
48h CM ECTS : 8

8.2.1 - Patrimonialisation, territoires et activités socio-économique
Enseignante : Christine Ferrer-Klajman 12h

Année : M1	Semestre : 8	Module : 2	Volume horaire 12h CM
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

L'Objectifs de cet enseignement est de proposer une réflexion sur les relations entre patrimonialisation, territoires et activités socio-économiques. À partir d'une approche interdisciplinaire croisant les apports de l'économie et de la géographie, les notions de valeurs, ressources et qualifications patrimoniales seront interrogées ainsi que les effets des processus de patrimonialisation sur les dynamiques socio-spatiales et les activités économiques. On s'attachera de plus à analyser ces processus dans différents contextes territoriaux (centres villes, espaces urbains, espaces ruraux). Cet enseignement sera organisé en quatre parties portant sur :

- 1 - L'analyse des relations entre processus de patrimonialisation et territorialisation
- 2 - L'analyse du patrimoine considéré comme une ressource du développement économique des territoires
- 3 - L'analyse du rôle du patrimoine et des stratégies de labellisation dans le développement touristique
- 4 - L'analyse de la mise en tourisme du patrimoine et l'attractivité urbaine

Modalités d'évaluation de ce cours : travail écrit à rendre (essai)

Objectifs :

- Identifier le rôle du patrimoine dans les politiques publiques et le développement des activités socio-économiques
- Connaître et identifier les enjeux et les risques du développement de l'activité touristique pour le patrimoine

8.2.2 - Patrimoine et numérique
Enseignants : Pascale Charron 9h – Rémi Jimenes 3h

Année : M1	Semestre : 8	Module : 2	Volume horaire 12h CM
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

À travers des exemples issus de projets de recherches menés au CESR, le cours présente les technologies numériques comme un moyen d'étude, de conservation et de promotion du

patrimoine, ainsi que comme un support essentiel pour de nouvelles formes de médiation numérique, permettant de valoriser les savoirs, de vivre de nouvelles expériences et d'augmenter les visites. Par sa capacité à collecter les données, à les structurer et à proposer de nouvelles applications innovantes sous forme de prototype, la recherche interdisciplinaire peut aujourd'hui être au cœur de ce dispositif et jouer un rôle moteur dans la chaîne de valeur ajoutée et le changement de paradigme cognitif que constitue la numérisation de la culture et du monde.

Modalités d'évaluation de ce cours : travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- ▶ Connaître et comprendre les enjeux de la révolution numérique dans la valorisation du patrimoine
- ▶ Identifier les principaux dispositifs de médiation numérique appliqués au patrimoine

8.2.3 - Parcs et jardins
Enseignante : Mathilde Collin 12h

Année : M1	Semestre : 8	Module : 2	Volume horaire 12h CM
-------------------	---------------------	-------------------	------------------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

Le passage du jardin médiéval à celui de la renaissance est fait de continuités et ruptures. Il s'agit d'aborder les transformations de l'un vers l'autre, au travers d'une brève étude des caractéristiques rencontrées au sein des jardins de monastères, des jardins de châteaux mais aussi de ceux du commun en partant du moyen-âge pour envisager leur évolution à la renaissance. Tracés, ornements, que nous disent-ils de leur époque, de son organisation ? Ce patrimoine vivant est en effet le reflet d'une société et de ses influences. Nés dans le Val de Loire, que nous en reste-t-il aujourd'hui ?

Modalités d'évaluation de ce cours : Dossier

Objectifs :

- ▶ S'initier aux problématiques de l'histoire, de l'aménagement, de la reconstitution et de la valorisation des parcs et jardins historiques

8.2.4 - Patrimoine et patrimoine alimentaires
Enseignantes : Isabelle Hannequart 6h - Hélène Peters Zwingelstein 6h

Année : M1	Semestre : 8	Module : 2	Volume horaire 12h CM
-------------------	---------------------	-------------------	------------------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

Ce cours - à la recherche de la définition du patrimoine alimentaire, une notion qui s'enrichit de l'approche selon le genre - intégrera une réflexion sur les transmissions domestiques traditionnelles et leurs créations contemporaines.

Modalités d'évaluation de ce cours : travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- Savoir définir le patrimoine alimentaire à la lumière du genre

Module 8.3 - Vie et administrations des institutions culturelles
Au choix 5/6 - Evaluation : 2 essais au choix parmi les 5 enseignements choisis
48h CM et 12hTD ECTS : 8

8.3.1 - Droit de la propriété intellectuelle, artistique et numérique
Enseignante : Fabienne LABELLE 12h

Année : M1	Semestre : 8	Module : 3	Volume horaire 12h CM
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

Ce cours permettra de s'interroger sur ce que revêt une propriété intellectuelle, artistique ou numérique puis d'appréhender les différents aspects de la protection du patrimoine que ces propriétés composent. Il s'agit la plupart du temps du patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel. De nombreuses techniques juridiques ont été inventées pour assurer la défense et la conservation des œuvres. Parmi, ces mécanismes se trouve les dispositions du de la propriété intellectuelle qui se compose d'une part, de la propriété industrielle et d'autre part, de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur). Le droit du numérique comportent également des règles essentielles pour la protection du patrimoine culturel.

Modalités d'évaluation de ce cours : travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- maîtriser les notions fondamentales du droit de la propriété intellectuelle
- connaître les bases du Règlement Général sur la Protection des Données

8.3.2 - Droit et administration des collectivités
Enseignante : Mathilde Collin

Année : M1	Semestre : 8	Module : 3	Volume horaire 12h CM
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

Présentation en introduction de la définition de la notion d'administration et de sa place dans l'ordonnement juridique français, ainsi que de ses relations avec le pouvoir politique. Les sources du droit sont également abordées et l'étude des sources nationales et locales conduit à s'intéresser plus particulièrement à leurs auteurs : l'État et les collectivités territoriales en distinguant l'organisation et les compétences de l'administration de d'État et des collectivités territoriales (I), pour aborder ensuite leurs moyens et modes d'action (II).

I. Organisation et compétences : L'État français est unitaire (par opposition aux États fédéraux). Il est aussi déconcentré et décentralisé. La déconcentration et la décentralisation sont deux

modes d'organisation administrative qui seront étudiés, en commençant par l'administration d'État, tant au niveau central, que déconcentré, sans oublier les autorités particulières. La décentralisation impose, depuis les lois de décentralisation de 1982-1983, une répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales et s'accompagne d'une mutualisation entre collectivités territoriales, à travers les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). Cette décentralisation s'exerce dans le cadre du principe de libre administration. Pour exercer les compétences qui sont les leurs, l'État et les collectivités territoriales sont soumis à un ensemble de règles juridiques spécifiques, le droit administratif, qui s'impose au niveau de leurs moyens et modes d'action.

II. Moyens et modes d'action : L'État et les collectivités territoriales disposent de moyens humains, matériels et financiers. Les personnels de l'État et des collectivités sont soit des fonctionnaires soit des agents publics contractuels soumis à un ensemble de règles spécifiques rapidement présentées. Enfin les modes d'actions directs ou indirects dont dispose l'administration sont évoqués.

Modalités d'évaluation de ce cours : travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- ▶ Connaître le cadre juridique général et les fondamentaux du droit et de l'administration des collectivités
- ▶ Connaître et identifier le rôle et les moyens d'action respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales

8.3.3 - La circulation des objets patrimoniaux			
Enseignants : Dino Meloni 6h - Rémi Jimenes 6h			
Année : M1	Semestre : 8	Module : 3	Volume horaire 12h CM
MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier		RSE : ET Dossier	
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier		RSE : ET Dossier	

Résumé :

Ce cours aborde la circulation des objets patrimoniaux sous un double angle : comme phénomène culturel et politique d'une part, comme réalité économique et marchande d'autre part. Il vise à doter les étudiants des outils nécessaires pour analyser les conditions dans lesquelles les objets passent d'un contexte à un autre — d'un lieu à un autre, d'un usage ou d'un statut à un autre — et ce que ces circulations révèlent des rapports de pouvoir, des logiques de patrimonialisation, ou des enjeux juridiques et financiers qu'elles soulèvent.

La première partie du cours, assurée par Dino Meloni, introduit les principales notions liées à la circulation spatiale, culturelle et symbolique des objets patrimoniaux, en lien avec les politiques de patrimonialisation, les conflits de mémoire, et les enjeux de conservation, de transformation ou de restitution. La seconde partie, conduite par Rémi Jimenes, est consacrée à la circulation marchande : elle s'intéresse au fonctionnement du marché de l'art et du patrimoine (livres, manuscrits, antiquités, œuvres), aux mécanismes de valorisation, aux dérives possibles, et aux cadres juridiques mis en place pour les réguler.

Modalités d'évaluation de ce cours : travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- ▶ Connaître et identifier les enjeux et les risques de la circulation des biens culturels et des objets patrimoniaux
- ▶ Connaître la législation encadrant la circulation des biens culturels

8.3.4 - Ressources Humaines

Enseignante : Anne Marette

Année : M1

Semestre : 8

Module : 3

Volume horaire 12h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

L'Objectifs de ce cours est de sensibiliser les étudiants aux questions de droit du travail ou de droit de la fonction publique qu'ils pourront rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions : modes de recrutement, gestion des congés et du temps de travail, gestion des situations conflictuelles, etc.

Modalités d'évaluation de ce cours : travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

► Maîtriser le cadre juridique et les fondamentaux du droit du travail et du droit de la fonction publique

8.3.5 - Le Patrimoine et ses publics : sociologie des publics, publics empêchés, scolaires

Enseignant : Rémi Deleplancque

Année : M1

Semestre : 8

Module : 3

Volume horaire 12h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Le patrimoine a longtemps été regardé du point de vue de ses propriétaires et des acteurs professionnels de sa conservation. Pourtant, la prise en compte des publics dans un désir de favoriser une plus grande participation de leur part et un meilleur accès aux œuvres, est un secteur qui se développe fortement sous l'effet de plusieurs phénomènes : la décentralisation (1982-2004) qui a introduit la dimension territoriale, la montée en puissance d'une culture de l'enquête sociologique depuis les années 1990, et la montée en puissance du tourisme culturel dans le champ de l'économie. À la trilogie « collections / lieux / publics » s'est progressivement substituée le triptyque « Patrimoine / population / territoire ».

L'Éducation artistique et culturelle demeure une activité fondamentale au sein des institutions et établissements patrimoniaux même si elle voisine désormais d'autres formes de propositions faites aux publics. Elle fait aussi l'objet d'une intégration dans les politiques d'action culturelle des collectivités territoriales propriétaires de monuments.

Une réflexion plus récente porte sur les « droits culturels ». Chacun, et en particulier les publics dit « empêchés » ou « éloignés », doit pouvoir accéder, comme le disait André Malraux « aux chefs d'œuvres de l'humanité ». Dans le domaine du patrimoine, l'accès se fait matériellement (accessibilité PMR ou personnes atteintes d'autres handicaps) mais aussi par la diffusion de connaissances liées au développement des usages numériques.

Modalités d'évaluation de ce cours : travail écrit à rendre (essai, fiche de lecture, selon de l'enseignant)

Objectifs :

:

:

- Maîtriser les fondamentaux de la sociologie des publics
- Connaître et identifier les enjeux de la médiation culturelle à l'égard des publics

8.4 - Mémoire de recherche avec volet pratique si stage court optionnel (2 à 8 semaines)

ECTS : 13

Module 9.1 - Tronc Commun

22h CM/8h TD ECTS : 2

9.1.1 - Séminaire des laboratoires. Journée thématique

Enseignantes référentes : Pascale Charron - Claire Sicard

Année : M2	Semestre : 9	Module : 1	Volume horaire 6h CM
------------	--------------	------------	----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP	RSE : /
--	---------

MCC 2^{ème} Session : Régime général : /	RSE : /
---	---------

Résumé :

Le séminaire des laboratoires réunit en une journée d'étude des enseignants-chercheurs des différents laboratoires impliqués dans les formations de l'UFR-CESR : l'UMR-CESR 7323, bien sûr, mais aussi CITERES, équipe Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) et le LIFAT. Tous les étudiants de M1 et de M2 des cinq parcours de l'UFR-CESR assistent à cette journée. Un thème différent est mis au programme chaque année. Il permet aux spécialistes de la Renaissance, du Patrimoine, de l'Alimentation, de l'Archéologie et des Humanités numériques de dialoguer et de confronter la variété de leurs points de vue, richesse de la maison.

Objectifs :

- développer une démarche pro-active et critique avant, pendant et après une manifestation scientifique
- suivre une réflexion précise et exigeante sur un thème abordé dans une perspective pluridisciplinaire
- suivre une démonstration en SHS dans un domaine connexe à son champ d'étude
- percevoir les enjeux contemporains de la recherche en SHS
- connaître les orientations et la production scientifiques des laboratoires

9.1.2 - Ethique et déontologie de la recherche

Enseignante : Elena Pierazzo

Année : M2	Semestre : 9	Module : 1	Volume horaire 6h CM
------------	--------------	------------	----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP	RSE : /
--	---------

MCC 2^{ème} Session : Régime général : /	RSE : /
---	---------

Résumé :

Cet enseignement vise à initier les masterants des cinq parcours de l'UFR-CESR aux principes déontologiques présidant à toute activité de recherche, indépendamment du domaine d'exercice. On interrogera ce que recouvre la notion d'honnêteté intellectuelle, comment elle s'exerce

concrètement, en particulier dans un contexte où l'intelligence artificielle conduit à repenser avec la plus grande fermeté le positionnement éthique. On présentera aussi les principes de Science Ouverte, de Science participative, de plagiat numérique, de propriété intellectuelle et les licences

Creative Commons. On présentera aussi les enjeux liés au colonialisme culturel et d'égalité de genre dans un contexte de médiation et valorisation de la culture et des patrimoines.

Objectifs :

- ▶ savoir comment mener une recherche documentaire
- ▶ Principes de RGPD
- ▶ Principes de science ouverte

9.1.3 - Numérique. Community Management			
Enseignant : Lionel Fandeur			

Année : M2	Semestre : 9	Module : 1	Volume horaire 4h CM/8h TD
------------	--------------	------------	----------------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : CC	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

Ce cours présente les principaux outils de communication numérique pour la médiation et l'information : *blog*, *newsletter*, infographie, diaporamas. La question des réseaux sociaux (LinkedIn; Instagram, TikTok...) et de leur utilisation dans un contexte professionnel et de médiation culturelle est également abordée. Il offre également une introduction à l'écriture web et pour le web ainsi qu'une présentation des principes d'éditorialisation web.

Modalités d'évaluation de ce cours : Dossier

Objectifs :

- ▶ Maîtriser les outils numériques pour communiquer de façon professionnelle

9.1.4 - Module de professionnalisation : rencontres avec des professionnels			
Référentes : Sandra David et Gwenola Laveix			

Année : M2	Semestre : 9	Module : 1	Volume horaire 6h CM
------------	--------------	------------	----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP	RSE : /
MCC 2^{ème} Session : Régime général : /	RSE : /

Résumé :

Dans le cadre d'une journée dédiée, les étudiants rencontrent des professionnels exerçant leur activité dans les domaines les plus fréquemment choisis à l'issue des différents parcours du CESR. Ce temps vise à aider les masterants dans leur réflexion sur leur orientation et la constitution du début de leur réseau professionnel.

Objectifs :

- ▶ valoriser ses compétences et son parcours professionnels dans un contexte de recherche d'emploi
- ▶ être autonome dans sa recherche de documentation

9.1.5 - Module de professionnalisation : élaborer son projet professionnel

Année : M2	Semestre : 9	Module : 1	Volume horaire -
------------	--------------	------------	------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : QP	RSE : /
--	---------

MCC 2^{ème} Session : Régime général : /	RSE : /
---	---------

Résumé :

En autonomie, les étudiants consacrent 6h à l'élaboration de leur projet professionnel en s'appuyant sur les ressources mises à leur disposition à la MOIP.

Objectifs :

- ▶ valoriser ses compétences et son parcours professionnels dans un contexte de recherche d'emploi
- ▶ être autonome dans sa recherche de documentation

Module 9.2 - Outils de Médiation et de publication

48h TD ECTS : 9

9.2.1 - Édition vidéo

Enseignants : Benoit Berthier - Lionel Fandeur

Année : M2	Semestre : 9	Module : 2	Volume horaire 24h TD
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
--	------------------

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
--	------------------

Résumé :

Le cours est architecturé sur le principe de la formation-action. Il est conçu pour avancer pas à pas vers la réalisation d'une vidéo patrimoniale dans un temps restreint. L'Objectifs est d'amener l'étudiant à aborder toutes les facettes et contraintes d'une production vidéo : l'écriture, le choix de la forme et des Objectifs, la recherche documentaire, les repérages et la recherche d'intervenants, les aspects juridiques, les techniques de prise de vues, de son et de montage, l'encodage et la diffusion. Chaque semaine, les étudiants doivent produire en groupe un exercice imposé : exercice de tourné-monté, de captation sonore, d'écriture, de cahier de production, de cadrage, d'enchaînement de plans. Une fois la phase d'exercices passée, ils sont en capacité de prendre en charge les éléments organisationnels ou techniques de leur projet filmique. Le PAD (Prêt à Diffuser) doit être finalisé à une date précise. Il sera diffusé le lendemain sur le site des productions de l'université et visible par tous.

Modalités d'évaluation de ce cours : Travail à rendre (selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- ▶ Connaître les différentes étapes de la réalisation d'un film : écriture, repérages, casting, prise de vue, captation sonore, montage, encodage et diffusion

9.2.2 - Médiation et communication web

Enseignants : François Rosmann

Année : M2	Semestre : 9	Module : 2	Volume horaire 24h TD
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : CC	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

Sites Web, réseaux sociaux, objets connectés... la prolifération des contenus numériques semble desservir le principe qui a présidé à la naissance d'Internet : un accès facilité à l'information. Comment s'assurer alors, au regard des performances des moteurs de recherche, que sur les plus de 1,5 milliards de sites en janvier 2019 les résultats qui ressortent d'une requête sont les plus pertinents ? En d'autres termes, quelle qualité pour Internet ? C'est à ce défi que le W3C, organisme chargé de normaliser le Web, a tenté de répondre en fournissant une définition de la Web Publication (WP). Bien plus qu'un simple tweet sur une plateforme d'échange, une WP est construite autour d'une collection de ressources au moyen des technologies de l'Open Web Platform. Notre cours s'attachera à décrire ces technologies, du HTML aux APIs Web en passant par le CSS et les deux formats XML pour le Web, à savoir SVG et MathML.

Modalités d'évaluation de ce cours : Travail à rendre (selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- [PAT] ► Savoir réaliser un site internet à l'aide d'un outil de publication (CMS)
 [HN] ► connaître et savoir utiliser les canaux de communication numérique dans un contexte patrimonial privé et public
 ► connaître les principes de science participative
 ► élaborer le plan de communication numérique d'un site patrimonial

Module 9.3 - Patrimoine Culturels immatériels
36h CM ECTS : 9

9.3.1 - Performances musicales
Enseignant : Philippe Canguilhem 12h

Année : M2	Semestre : 9	Module : 3	Volume horaire 12h CM
------------	--------------	------------	-----------------------

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier
MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier	RSE : ET Dossier

Résumé :

Longtemps focalisée sur ses sources écrites (partitions) et les œuvres qu'elles transmettent, la musicologie s'oriente de plus en plus vers l'étude des dimensions pratiques ou performatives de l'art musical. Domaines jusqu'ici cloisonnés, l'histoire de la musique savante occidentale, l'ethnomusicologie, l'étude des musiques actuelles, l'histoire de l'interprétation et des pratiques musicales (ou *performance studies*) tendent à se rejoindre dans leur recherche de méthodes d'appréhension rigoureuse de l'immédiateté de l'expérience musicale. Ce cours évoquera ces questions à travers l'étude de l'interprétation et de la diffusion des musiques anciennes (au disque et au concert) et de leur lien avec les tendances musicales contemporaines.

Modalités d'évaluation de ce cours : Travail à rendre (selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- S'initier aux problématiques de la préservation du patrimoine musical, notamment dans sa dimension performative

9.3.2 - Patrimoines matériels et immatériels

Enseignant : Dino Meloni 12h

Année : M2

Semestre : 9

Module : 3

Volume horaire 12h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Ce cours propose une approche concrète, territorialisée et collaborative, en impliquant les étudiants dans des projets de terrain et des enquêtes menées auprès de professionnels du secteur du tourisme et du patrimoine. L'Objectifs est de renforcer les liens entre formation, recherche et professionnels.

En s'appuyant sur des partenariats avec des structures telles que le CRT Centre-Val de Loire ou le Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence PatMAT, ce cours offre aux étudiants une immersion directe dans les enjeux actuels du patrimoine régional. Le croisement des expertises et projets enrichit les enseignements tout en favorisant une meilleure compréhension des dynamiques territoriales et culturelles.

Ce dispositif pédagogique vise à construire avec les étudiants des formes concrètes de collaboration : ateliers thématiques, participation à des projets en cours, enquêtes de terrain, interventions croisées.

Modalités d'évaluation de ce cours : Travail à rendre (selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

- Connaître et identifier les enjeux de la sauvegarde et de la préservation du patrimoine culturel immatériel
- Connaître et identifier les conséquences de la ratification de la convention Unesco sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2006

9.3.3 - Patrimoine du geste : savoir-faire et artisanat

Enseignant : Pascal Brioist

Année : M2

Semestre : 9

Module : 3

Volume horaire 12h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Modalités d'évaluation de ce cours : Dossier

Objectifs :

- Connaître et identifier les enjeux spécifiques de la transmission des savoir-faire

Module 9.4 - Pratique de l'exposition et médiation

12h CM/30h TD **ECTS** : 1

9.4.1 - Muséographie et pratiques d'exposition

Enseignants : Hélène Jagot et Marine Réto

Année : M2

Semestre : 9

Module : 3

Volume horaire 12h CM

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé : La muséographie repense aujourd'hui en profondeur la manière dont les musées présentent leurs collections. Elle met l'accent sur l'expérience du visiteur, la médiation sensible et l'accessibilité universelle. Pour faire face aux actuels enjeux écologiques et sociaux, elle devient un outil de réflexion critique qui intègre des récits pluriels et décloisonne les savoirs.

Objectifs :

- ▶ Maîtriser le cadre juridique et les principales normes techniques d'exposition d'objets patrimoniaux
- ▶ Connaître et identifier les méthodes et les enjeux de la muséographie

9.4.2 - Médiation culturelle numérique

Enseignants : Lionel Fandeur

Année : M2

Semestre : 9

Module : 3

Volume horaire 18h TD

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Ce cours est consacré aux outils de médiation numérique. Il aborde successivement les expositions virtuelles et immersives, le rôle des influenceurs, le *storytelling* numérique et les outils de médiation numérique : newsletters, réseaux sociaux, blogs.

Modalités d'évaluation de ce cours : Dossier

Objectifs :

- ▶ Développer une connaissance des principales technologies et des principaux dispositifs de médiation numérique appliqués au patrimoine

9.4.3 - Outils et stratégies de la communication

Enseignant : David Douyère

Année : M1

Semestre : 8

Module : 3

Volume horaire 12h TD

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

L'Objectifs de ce TD est de s'appuyer sur des exemples concrets, des échanges et des exercices pour s'approprier les réflexes essentiels dans la mise en place d'une stratégie de communication. Il donne les bases d'une méthode rigoureuse pour élaborer un plan de communication efficace, réaliste et ciblé. Il se déroule en trois temps, chacun devant répondre aux questions suivantes :

Quels sont les enjeux stratégiques liés à la communication et quelles compétences acquises lors d'un parcours en sciences humaines sont transposables en communication ?

Quels sont les outils adéquats, numériques ou traditionnels, à mettre en œuvre pour réussir sa communication ?

Comment concevoir un plan de communication ?

Modalités d'évaluation de ce cours : travail à rendre (selon consigne de l'enseignant)

Objectifs :

► Être capable de mener une politique de communication institutionnelle à l'aide des outils numériques

9.5 - Pré-mémoire de recherche ou pré-rapport de stage long (3 à 6 mois)

Possibilité d'un stage court non évalué de 1 à 4 semaines ECTS : 9

Module 10.1 - Ateliers (2 ateliers au choix sur 9) Obligatoire pour les RSE

36h TD ECTS : 8

Résumé :

En ce dernier semestre de la formation, les étudiants de tous parcours sont invités à choisir deux des dix ateliers qui leur sont proposés chaque année et qui visent à faire partager à de petits groupes mêlant les différentes formations du CESR ainsi que du département d'Histoire de l'art un travail de recherche en cours dans le domaine de la Renaissance, du Patrimoine, de l'Alimentation, de l'Archéologie, des Humanités numériques ou de l'Histoire de l'art. Par-delà la variété des sujets abordés, tous ces ateliers ont en commun de proposer de faire pour comprendre.

Module 10.2 - Outils et techniques de communication

48h TD ECTS : 7

10.2.1 - Compétences rédactionnelles : note de synthèse

Enseignant : Jonas Kurscheidt 12h

Année : M2

Semestre : 10

Module : 2

Volume horaire 12h TD

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Quels sont les usages d'une note de synthèse ou compte-rendu ? Quels en sont les différents enjeux ? Comment bien prendre des notes et en faire une synthèse appropriée à leur destination et à leur destinataire ? Comment distinguer et valoriser l'essentiel, l'important, les détails ? Comment élaborer un plan et un contenu ? Quel(s) style(s) et quelles règles rédactionnelles appliquer (ton, syntaxe, orthographe) ? Ce module mêlera des séquences de cours et des exercices pratiques, à partir de cas concrets, adaptés aux parcours des étudiants.

Modalités d'évaluation de ce cours : Dossier

Objectifs :

► Développer ses compétences rédactionnelles, sa capacité d'analyse, de problématisation et de synthèse

10.2.2 - Communication graphique : mise en page (*InDesign*)

Enseignants : Pierre Gilbert 12h

Année : M2

Semestre : 10

Module : 2

Volume horaire 18h TD

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Le logiciel *InDesign* permet de réaliser des mises en pages professionnelles. Le cours consiste à présenter les fonctionnalités de base du logiciel, ainsi que les connaissances théoriques nécessaires à sa bonne utilisation (découverte de la chaîne graphique, typographie, principes de bases de mise en page, notion de charte graphique, etc.) Bien que principalement axé sur la gestion du texte, seront également abordés : la gestion des images, le dessin vectoriel, les gabarits, la fonctionnalité «livre», etc. Chaque séance sera l'objet d'exercices pratiques permettant de prendre en main efficacement le logiciel tout en mettant en œuvre les savoirs théoriques acquis. Une bonne connaissance des outils de traitement de texte est indispensable pour suivre ce cours.

► Maîtriser les techniques et les outils de mise en page et de communication graphique

Modalités d'évaluation de ce cours : travail pratique

Objectifs :

► Maîtriser les techniques et les outils de mise en page et de communication graphique

10.2.3 - Communication graphique : traitement numérique de l'image (*Photoshop*)

Enseignant : Gilles Kagan 18h

Année : M2

Semestre : 10

Module : 2

Volume horaire 18h TD

MCC 1^{ère} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

MCC 2^{ème} Session : Régime général : ET Dossier

RSE : ET Dossier

Résumé :

Obtenir les connaissances nécessaires à l'acquisition et au traitement de l'image numérique en vue de la préparer pour une édition papier et électronique. Techniques de numérisation de tout type de support documentaire (ouvrage ancien, film, ektachrome, plaque de verre), les espaces colorimétriques et la calibration d'une plateforme de numérisation, le traitement de l'image à partir de Capture One, Focus, Photoshop CC, l'archivage et le catalogage des images à partir des métadonnées (*Adobe Bridge, Xn View, IPTC Tools*). Ce cours fournit de nombreux éléments théoriques pour préparer l'étudiant

à la mise en place d'un projet de numérisation à caractère patrimonial, rédaction d'un cahier des charges, choix techniques, préparation d'un inventaire, création d'un modèle de métadonnées, calendrier des opérations, suivi et points de contrôle des travaux effectués par un prestataire, traitement en masse de l'information et des images en vue d'une diffusion et d'une valorisation sur le web, recommandations dans le domaine de l'archivage des données. Il comporte de nombreux exercices de retouches et inclut les nouveautés d'Adobe Creative Cloud création d'animation, de volume, design 3D etc. Il met en œuvre des savoir-faire théoriques et des TD (exercices sous *Photoshop*, numérisation à partir d'un scanner, prise de vue numérique HD à partir de l'application professionnelle *Capture One Pro*, scanner 3D et smartphones).

Modalités d'évaluation de ce cours : Dossier

Objectifs :

- ▶ Maîtriser les techniques et les outils du traitement d'images numériques

Module 10.3 - Mémoire de recherche ou rapport de stage long (3 à 6 mois)

Possibilité d'un stage court non évalué de 1 à 4 semaines ECTS : 15

Objectifs :

- ▶ identifier et analyser des sources documentaires
- ▶ maîtriser la bibliographie critique et un état de l'art
- ▶ développer une conscience critique des savoirs dans son champ disciplinaire et/ou à l'interface avec d'autres domaines
- ▶ organiser et présenter un corpus à l'écrit selon les normes universitaires

Le mémoire de recherche et le mémoire de stage

Règlement des études et des examens de l'université de Tours :

La soutenance du mémoire doit avoir lieu en présentiel, dans les locaux de l'université. Cette obligation peut être levée à titre exceptionnel sur autorisation préalable du Directeur de la Composante.

Stage et mémoire de stage (M2 avec choix d'un stage long)

1. Préparation et déroulement du stage

- ▶ La recherche du stage et sa préparation doivent s'organiser au cours du premier semestre. Le stage lui-même dure au moins trois mois à temps plein (c'est-à-dire 12 semaines), ou davantage (mais il **ne peut se prolonger au-delà du 31 août**). Une gratification **doit être accordée par l'employeur** ; son montant est fixé par la loi.
- ▶ Le stage est encadré, dans l'établissement d'accueil, par un **tuteur professionnel** qui assure la formation de l'étudiant. Un **tuteur pédagogique**, choisi par l'étudiant dans l'équipe des enseignants de la formation, joue un rôle de conseil dans la recherche du stage et la préparation du mémoire.
- ▶ À l'issue des deux premières semaines de stage, l'étudiant rend à son tuteur pédagogique une **première feuille de route** (1 page max.) indiquant les conditions d'accueil et de travail, et signalant les éventuels problèmes rencontrés. À mi-parcours (au bout de 6 semaines de stage), une **seconde feuille de route** devra être remise (elle décrira les tâches effectuées, dressera un premier bilan rapide du stage, évoquera les difficultés éventuellement rencontrées). Cette seconde feuille de route doit permettre de préparer au mieux l'éventuelle **visite de stage**.
- ▶ Dans la mesure du possible, le tuteur pédagogique essaie de rendre visite au stagiaire dans la deuxième moitié de la période : il est donc important d'adresser au début du stage le descriptif des tâches qui sont confiées au stagiaire et de faire part de tout problème éventuel.

2. Préparation de la soutenance

- ▶ L'employeur remplira une fiche d'évaluation à l'issue du stage. Il appartient au stagiaire de la lui transmettre dès le début du stage (le formulaire sera fourni). Elle devra lui être remise remplie peu de temps avant la soutenance, et au plus tard le matin de la soutenance (sans elle, la soutenance ne peut se tenir). L'employeur choisit de la communiquer au stagiaire, ou non.
- ▶ Le rapport lui-même, imprimé et relié, doit être remis, en deux exemplaires, au minimum une semaine avant la soutenance ; il est important que la version qui est communiquée au jury ait été préalablement soumise au tuteur au sein de l'entreprise.
- ▶ Le rapport de stage porte nécessairement sur une période de trois mois, même si le stage est plus long. La soutenance peut donc avoir lieu avant la fin du stage, généralement à la fin du mois de juin, très exceptionnellement à la fin du mois d'août. Elle a lieu en présence d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique. Le tuteur de l'entreprise peut être convié à y assister, mais sa présence n'est pas obligatoire ; il appartient au stagiaire d'inviter son tuteur en entreprise à la soutenance.
- ▶ La durée moyenne de la soutenance est d'environ 45 mn. L'étudiant est invité à prendre la parole en premier et, au cours d'un exposé qui doit durer 15 mn au maximum, il doit présenter – en évitant de répéter ce qui se trouve déjà dans le rapport – un bilan de l'expérience acquise (qu'il mettra en relation avec ses attentes initiales), une évaluation de la branche professionnelle dans laquelle il a réalisé son stage, et enfin les possibilités d'intégration qui lui sont ouvertes à l'issue du stage et de la formation.

3. Mémoire de stage (master 2)

a. Généralités

► Le mémoire doit occuper environ 60 à 100 000 signes, soit 30 à 50 pages (espaces, notes et annexes comprises). Il doit comporter les éléments suivants :

- une page de titre
- une page de remerciements (le cas échéant)
- une table des matières (comprenant l'indication des annexes éventuelles)
- si nécessaire, des annexes (voir ci-dessous)

► Bien entendu, le mémoire comporte une introduction et une conclusion ; il est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. Il n'est cependant pas inutile d'insister : dans le cadre d'une formation dans le domaine de la culture, ces critères s'appliqueront avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont inenvisageables pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5.

b. Sens et finalité du mémoire de stage

► Le mémoire de stage remplit une fonction importante : il constitue l'articulation entre la formation académique proprement dite et l'insertion professionnelle. Il doit donc faire la preuve que les cours théoriques ont été assimilés et peuvent être articulés à l'expérience pratique du stage. Dans cette perspective, il faut accorder une attention particulière aux trois éléments suivants :

- **Maîtrise du vocabulaire** : la maîtrise d'un vocabulaire technique précis fait partie des acquisitions pratiques du stage, et doit être mesurable dans le mémoire. Cependant le mémoire ne doit pas non plus se borner à imiter passivement un jargon incompréhensible et incompris : cela signifie que le vocabulaire technique doit être présent mais intelligible et, le cas échéant, expliqué (le mémoire doit pouvoir être lu aussi bien par un professionnel que par un non-spécialiste). Le stagiaire doit donc se montrer capable de maîtriser la technicité du domaine professionnel auquel il a été initié tout en conservant les qualités de clarté et de lisibilité de tout travail académique. Par ailleurs, la maîtrise technique du vocabulaire conditionne la capacité à saisir correctement les difficultés et les problèmes rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle du stage.
- **Problématisation** : le mémoire ne doit se réduire ni à un récit ni à une description. Il est important, on y reviendra ci-dessous, qu'il donne une idée précise et circonstanciée des tâches accomplies dans leur déroulement concret, mais il ne peut se borner à fournir une liste d'anecdotes, ni à raconter par le menu les quelques mois de l'expérience du stagiaire (un compte-rendu strictement descriptif des opérations concrètes se révèle souvent inintéressant). Cette expérience n'a en effet de sens réellement professionnel que si elle est réfléchie, ce qui implique que le stagiaire se montre capable de recul : il doit savoir prendre de la distance avec sa propre expérience, identifier les difficultés et les problèmes qu'elle lui a fait rencontrer ainsi que les manières de les résoudre, et adopter une hauteur de vue suffisante pour en fournir une analyse intelligente. Cela implique donc que le stagiaire soit capable de replacer son expérience dans un contexte global.
- **Contextualisation** : toute expérience de stage est singulière, et c'est aussi bien sa richesse que sa limite. Cela signifie qu'aucun stage ne rend compte de l'ensemble du secteur dans lequel il s'est déroulé (une médiathèque ne résume pas à elle seule tout le domaine de la lecture publique, ni un musée tout le secteur du patrimoine, etc.). Le stagiaire doit donc être capable de mettre en perspective la singularité de son expérience de stage en la replaçant dans le contexte plus vaste de ce qu'il a appris des différents secteurs professionnels auxquels sa formation le destine. Cette réflexion sera essentielle pour la mise en perspective attendue dans le mémoire.

► Un bon mémoire de stage manifeste donc la capacité de son auteur à analyser son expérience en mobilisant d'une part une connaissance technique du secteur dans lequel il a travaillé, d'autre part la capacité à saisir les difficultés et les problèmes qui ont jalonné le déroulement de cette expérience, et enfin la conscience des limites et des spécificités de cette expérience elle-même. Pour manifester ces qualités, l'auteur du mémoire doit avoir tiré profit des cours théoriques des deux années de formation, grâce auxquels il doit pouvoir mettre en perspective les informations factuelles sur la structure d'accueil, les données sur les tâches réalisées, et le contexte global du secteur considéré. Les cours théoriques fournissent les éléments et les perspectives d'ensemble qui permettent ce travail, à condition qu'on ne se contente pas de les comprendre comme des savoirs positifs fastidieux, poussiéreux et a priori non articulables à une expérience pratique.

c. Contenus du mémoire

► Attention, ces indications ne constituent en aucun cas un plan-type qu'il faudrait mécaniquement appliquer au mémoire : il s'agit simplement d'énumérer les éléments qui doivent, à un moment ou un autre, sous une forme ou une autre, apparaître dans le mémoire.

- Mise en perspective : le mémoire doit rendre compte du contexte dans lequel s'inscrit le stage : contexte scientifique et technique, état de l'art, environnement professionnel (autres institutions opérant dans le même champ). L'objectif pour l'étudiant est de démontrer sa capacité à situer son travail dans un contexte dépassant la seule structure d'accueil.
- Structure d'accueil : le mémoire doit comporter une présentation de la structure d'accueil et fournir un certain nombre d'éléments d'information factuels (secteur d'activité, historique, organigramme, effectifs, implantation matérielle de la structure, organisation du travail, etc.).
- Déroulement du stage : le mémoire doit permettre de suivre l'ensemble des tâches que le stagiaire a dû prendre en charge, ainsi que les modifications de ces tâches qui ont pu intervenir entre la rédaction de la convention de stage et le stage lui-même ; il doit donner une idée précise des productions que le stagiaire a réalisées et des compétences qu'il a mises en œuvre.
- Séquences de tâches : un des éléments appréciables du mémoire tient à la capacité du stagiaire à donner une idée précise des séquences de tâches qu'il a prises en charge (ordre, durée, impératifs de calendrier, etc.). En effet, la construction et le respect d'un agenda constituent un élément clef de la professionnalisation, surtout en milieu éditorial, et plus encore lorsque les tâches effectuées sont multiples, éclatées, et parfois redéfinies en cours de stage. Pour autant, le rapport ne saurait se limiter à une simple description des tâches réalisées.
- Confidentialité : en fonction de la structure d'accueil, de ses habitudes, et des dossiers qui auront été confiés au stagiaire, il peut arriver que la rédaction du mémoire pose un problème de confidentialité. Il ne s'agit pas seulement de pointer l'existence de données « sensibles », pour lesquelles il est préférable en cas de doute de demander son avis au tuteur de stage ; il s'agit aussi de rappeler que le mémoire doit être lu par le tuteur, qui peut être présent lors de la soutenance, et la structure d'accueil peut également en demander un exemplaire. Cependant, la légitime prise en compte de cette circonstance ne doit pas conduire le stagiaire à une stricte subordination naïve au discours interne de la structure (entrepreneuriale ou pas).

d. Annexes

► En plus du texte principal, le mémoire doit comporter des annexes rassemblant tout type d'éléments susceptibles d'illustrer et d'appuyer les points suivants :

- Présentation de la structure : diagrammes, tableaux, images, organigrammes...
 - Présentation du travail accompli par l'étudiant : tout document, étude, etc., qu'il a produit ou contribué à produire dans le cadre du stage, et qui permet de se faire une idée du travail fourni et des compétences déployées (il arrive régulièrement que, face à des mémoires dépourvus de cette documentation, les enseignants ne découvrent que pendant la soutenance la richesse véritable du travail fourni).
- On peut ajouter qu'il est indispensable de les présenter, de les légendrer avec précision, et d'en donner un commentaire dans le mémoire lui-même.

Le plagiat

Le plagiat est un délit qui expose l'étudiant à de graves sanctions.

► Le code de l'éducation définit le plagiat comme « un emprunt frauduleux littéral ou non, sans guillemets, sans référence précise à l'auteur et à l'ouvrage, ni aux pages citées ». Concernant le plagiat, l'UFR CESR se réfère au règlement en vigueur au sein de notre Université. Cf. Règlement des études et des examens – CFVU du 17-09-2020 – CA du 28-09-2020.

- Annexe 1 – Information concernant le plagiat des étudiants Vote du CA du 04 juillet 2011. « Les sanctions disciplinaires applicables aux usagers des établissements publics d'enseignement supérieur sont :
 - 1. L'avertissement
 - 2. Le blâme,
 - 3. L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans,
 - 4. L'exclusion définitive de l'établissement,
 - 5. L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans,
 - 6. L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription entraîne la nullité de l'inscription. »

Procédure :

« L'enseignant établit un rapport transmis sous couvert du directeur de composante, au président de l'université. Ce dernier évalue l'opportunité de saisir la section disciplinaire du conseil d'administration compétente à l'égard des usagers. Les plagiats ne sont pas tous de la même gravité, notamment du point de vue de l'incidence sur l'obtention du diplôme. Aussi deux situations sont à distinguer :

- Les mémoires, rapports de stage, projets tuteurés : la procédure de principe s'applique. Le plagiat dans ce type d'épreuve étant particulièrement grave.
- Dans le cadre des contrôles continus (Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, autres...). Les plagiats constatés par l'intervenant doivent être portés à la connaissance de l'enseignant responsable du cours.

Ce dernier évalue l'importance de la fraude et décide de la conduite à tenir selon la graduation suivante :

- 1. Convocation de l'étudiant par l'enseignant responsable et attribution automatique de la note 0 au devoir litigieux.
 - 2. Convocation de l'étudiant par le directeur de composante, attribution de la note 0 au contrôle continu.
 - 3. Transmission au Président de l'Université pour saisie de la section disciplinaire du conseil d'administration.
- En cas de récidive aux cas n°1 et 2, la section disciplinaire est saisie directement. En aucun cas, le plagiat ne devra être traité par l'attribution d'une absence injustifiée ou d'une défaillance à l'épreuve.

Le redoublement

► Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé sur décision du jury. La décision de refus est dûment motivée et notifiée à l'étudiant. En amont de la décision du jury et au plus tard quinze jours avant la réunion de celui-ci, l'étudiant peut transmettre tout élément de nature à justifier la demande de redoublement.

La bibliothèque du CESR

► La bibliothèque du CESR couvre tous les domaines du savoir (Histoire, Littératures française et étrangère, Histoire de l'art, Musique, Philosophie, Histoire du livre, Histoire des sciences,...) dans les limites chronologiques d'une Renaissance européenne et des « Nouveaux mondes » allant du milieu du XIV^e siècle au début du XVII^e siècle.

Le fonds documentaire de la bibliothèque est composé d'environ 60 000 documents. Il comprend :

- Un important fonds d'ouvrages couvrant l'ensemble des disciplines (52 000 volumes),
- Plus de 190 titres de périodiques dont 50 titres vivants,
- Un fonds d'imprimés anciens datant du XV^e au XVIII^e siècle (3 400 ouvrages),
- Une section spécialisée en musicologie (7 500 volumes) comprenant 1 800 partitions.

Ressources en ligne : Un large panel de ressources ligne est également accessible via le catalogue de l'Université, après authentification (pour la consultation à distance).

Conditions de prêt : Nombre de documents empruntables : 20. Durée de prêt : 21 jours dans l'ensemble des bibliothèques de l'université de Tours. Prolongation : 2 x 14 jours

Autres services :

- Le prêt navette : vous pouvez faire venir un document provenant d'une des bibliothèques universitaires de Tours ou Blois.
- Le Prêt-Entre-Bibliothèque (PEB) : vous pouvez faire venir gratuitement des documents français ou étrangers absents du catalogue (à retirer dans les services PEB des BU de Tours)

Règlement intérieur de la bibliothèque : <https://cesr.univ-tours.fr/centre-detudes-superieures-de-la-rennaissance/presentation-1>

Contacts : 02 47 36 77 73.

Responsable de la bibliothèque : Magali Lugnot : magali.lugnot@univ-tours.fr

Agnès Journet : agnes.journet@univ-tours.fr / Emmanuel Cornu : emmanuel.cornu@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : du lundi au jeudi : 9h-18h30 / vendredi : 9h-17h

La bibliothèque de l'IEHCA

► La bibliothèque de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'alimentation est un centre de documentation unique en Europe.

► Créée en 2002, la bibliothèque de l'IEHCA est la première bibliothèque européenne de recherche consacrée à l'histoire et aux cultures de l'alimentation.

Le fonds documentaire : La bibliothèque dispose d'un fonds multilingue et pluridisciplinaire de plus de 10 000 ouvrages, 79 titres de revues spécialisées, des thèses, inventaires, sources...

À la suite de dons, la bibliothèque possède des fonds spécifiques sur le fromage, les produits laitiers, le vin, mais aussi une collection de cartes de restaurants étoilés. Elle dispose également de quatre fonds d'archives accessibles à tous les chercheurs sur rendez-vous.

Vous pouvez consulter le catalogue sur : <http://sso.scd.univ-tours.fr/>

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-18h / vendredi : 9h-12h

RSE et étudiants en situation de handicap

Le Régime Spécial d'Etudes (RSE)

- ▶ Le régime spécial d'études (RSE) permet à un étudiant sous certaines conditions de pouvoir bénéficier d'aménagement d'emploi du temps et du choix de son mode de contrôle des connaissances : contrôle continu ou contrôle continu et terminal.
- ▶ L'étudiant en RSE peut choisir de bénéficier d'une partie du dispositif, ou de son ensemble.
- ▶ L'étudiant doit faire sa demande pour chaque semestre, directement en ligne. Elle sera automatiquement envoyée au Service Scolarité de sa composante.

Semestre 1 : avant le 30 septembre 2025

Semestre 2 : avant le 31 janvier 2026

Attention : Le RSE ne peut concerner le stage, mémoire, projet tuteuré ni les travaux pratiques. Il est important de vous rapprocher de la scolarité et de votre responsable de parcours afin de pouvoir avoir un suivi individualisé et d'aménager votre année universitaire.

Page dédiée du site de l'université de Tours :

<https://www.univ-tours.fr/formations/formations-2/regime-special-detudes-rse>

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

- ▶ L'étudiant doit prendre contact le Service de Santé Étudiants (SSE) de l'Université pour viser son statut et évaluer ses besoins. Il peut ainsi bénéficier de dispositions particulières : accompagnement humain, aide technique, majoration du temps de composition, secrétariat d'examen, reproduction des sujets selon des modalités adaptées au handicap, utilisation de matériel spécifique.
- ▶ Une visite médicale au SSE constitue un passage indispensable afin de bénéficier d'aménagement d'examen et/ou de cours.
- ▶ Les étudiants qui souhaitent obtenir des aménagements spécifiques dans le cadre de leurs études doivent se rapprocher du SSE.

Attention : Il est important de vous rapprocher de votre responsable de parcours afin de pouvoir avoir un suivi individualisé et d'aménager votre année universitaire.

Page dédiée du site de l'université de Tours :

<https://www.univ-tours.fr/campus/sante/etudiants-en-situation-de-handicap>

Service de Santé Étudiants (SSE)

60, Rue du Plat d'Étain – Tours / Tél : 02 47 60 90 39 / Mail : sse@univ-tours.fr

Référente administrative handicap : Gwenola Laveix

Référent enseignant handicap : Fosca Mariani Zini

Les associations étudiantes

L'Association Des Doctorants du CESR (ADCESR)



- ▶ L'Association des Doctorants du CESR (ADCESR) a été créée en 2016 à l'initiative des doctorants du CESR afin d'offrir un support de communication et de valorisation des travaux des jeunes chercheurs et de renforcer les liens entre tous les étudiants du Centre, avec l'appui de Paul-Alexis Mellet et Laurent Gerbier, enseignants-chercheurs en histoire et en philosophie.
- ▶ L'association organise chaque année plusieurs événements ouverts à tous, encouragés par les équipes pédagogique et administrative du CESR.
 - Journée de rentrée et d'accueil des nouveaux doctorants
 - Tutorat avec les étudiants de master
 - Atelier d'initiation aux « Compétences professionnelles de la recherche » avec les étudiants de master 2
 - Participation aux Rendez-vous de l'histoire de Blois
 - Journée d'étude annuelle (Rencontres doctorales pluridisciplinaires de l'ADCESR)
 - Séminaires

Contact : asso.doctorants.cesr@gmail.com

Présidente : Fanny Fréminé Garcia

Actualités : <https://adcesr.hypotheses.org>

Site : <https://cesr.univ-tours.fr/association-des-doctorants-du-cesr-adcesr>

L'association des Étudiants en Patrimoines (ADEEP)

- ▶ L'Association Des Étudiants En Patrimoines (ADEEP) réunit depuis 2019 des étudiant.e.s de l'UFR CESR pour des visites en rapport avec les patrimoines et des moments de veille informationnelle sur les domaines étudiés dans les différentes formations.
- ▶ L'association est ouverte à tous les étudiant.e.s, et propose de faciliter l'intégration dans chaque formation ainsi que les échanges entre ces dernières par de nombreuses activités qui prennent place dès le mois de septembre :
 - Visites de Tours
 - Veille et entraide méthodologique autour de moments conviviaux
 - Calendrier des diverses manifestations scientifiques
 - Parrainage M1-M2



Contact : adeeptours@gmail.com

Présidente : Margot Scorza

Site : <https://cesr.univ-tours.fr/centre-detudes-superieures-de-la-rennaissance/association-des-etudiants-en-patrimoines-adeep>

La Mission Égalité de l'Université de Tours

► La Mission Égalité de l'Université de Tours travaille à mettre en œuvre et à faire respecter les principes d'égalité, de parité et de mixité dans l'établissement et à lutter contre toutes formes de discrimination, de violence et de harcèlement, afin de permettre à chacune et chacun de pouvoir étudier en toute sérénité.

Cellules d'écoute de l'université de Tours

► Victimes ou témoins, ne restez pas seul·es : l'Université s'engage à vos côtés contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles, harcèlement, cyberharcèlement, discriminations, conflits. Des cellules d'écoute dédiées, au fonctionnement collégial, composées de personnels, de professionnels et d'étudiant·es formé·es à ces thématiques peuvent vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches.

Pourquoi saisir les cellules ?

- Pour être prise en charge en tant que victime et orienté.e vers les services compétents
- Pour que l'Université puisse prendre des mesures de protection des victimes et/ou des mesures disciplinaires contre les auteurs ou autrices de violence.

Distributeurs de protections périodiques gratuites sur les sites d'études

► Au CESR : Coté RAPIN, toilette du RDC accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations : univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/precarite-mensuelle-des-distributeurs-de-protections-periodiques-gratuites-a-luniversite-de-tours

Identité de genre et prénom d'usage

► L'Université reconnaît aux étudiant.es transgenres qui le souhaitent, le droit d'utiliser leur prénom d'usage pour un certain nombre de documents et procédures propres à l'établissement. Rendez-vous ici : univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/lidentite-de-genre

Assesseurs VSS, discriminations et handicap

► Ce sont des personnels présent·es dans les composantes, à votre disposition pour toute question en lien avec l'égalité. Les contacter: univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/les-correspondantes-et-correspondants-egalite

Contactez la Mission Égalité : 02 47 36 81 65 / mission.egalite@univ-tours.fr

Site internet : univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite

Contactez les Cellules d'écoute

Cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille **contre les VSS** : vss@univ-tours.fr

Cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille **contre les discriminations et les harcèlements** : stop-discri.etu@univ-tours.fr

Site internet : <https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/stop-aux-violences>

Assesseur VSS, discriminations et handicap au CESR

Fosca Mariani : fosca.mariani@univ-tours.fr

Adresses utiles

Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP)

Université de Tours : 60, rue du Plat d'Étain, 37020 Tours Cedex 1
Tél : 02 47 36 81 70 / **Site Internet** : <http://www.univ-tours.fr/moip>

Service de Santé Étudiants (SSE)

60, rue du Plat d'Étain, 37020 Tours Cedex 1, Bâtiment H
Tél : 02 47 60 90 39 / **Mail** : sse@univ-tours.fr / **Site Internet** : <https://sante.univ-tours.fr/>

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

14 avenue Monge, 37200 Tours
Tél : 02 47 36 70 24 / **Mail** : suaps@univ-tours.fr / **Site internet** : <https://www.univ-tours.fr/campus/accueil-sport-1/accueil-sport>
Facebook : SUAPS – Sport Université Tours / **Instagram** : sport.univtours

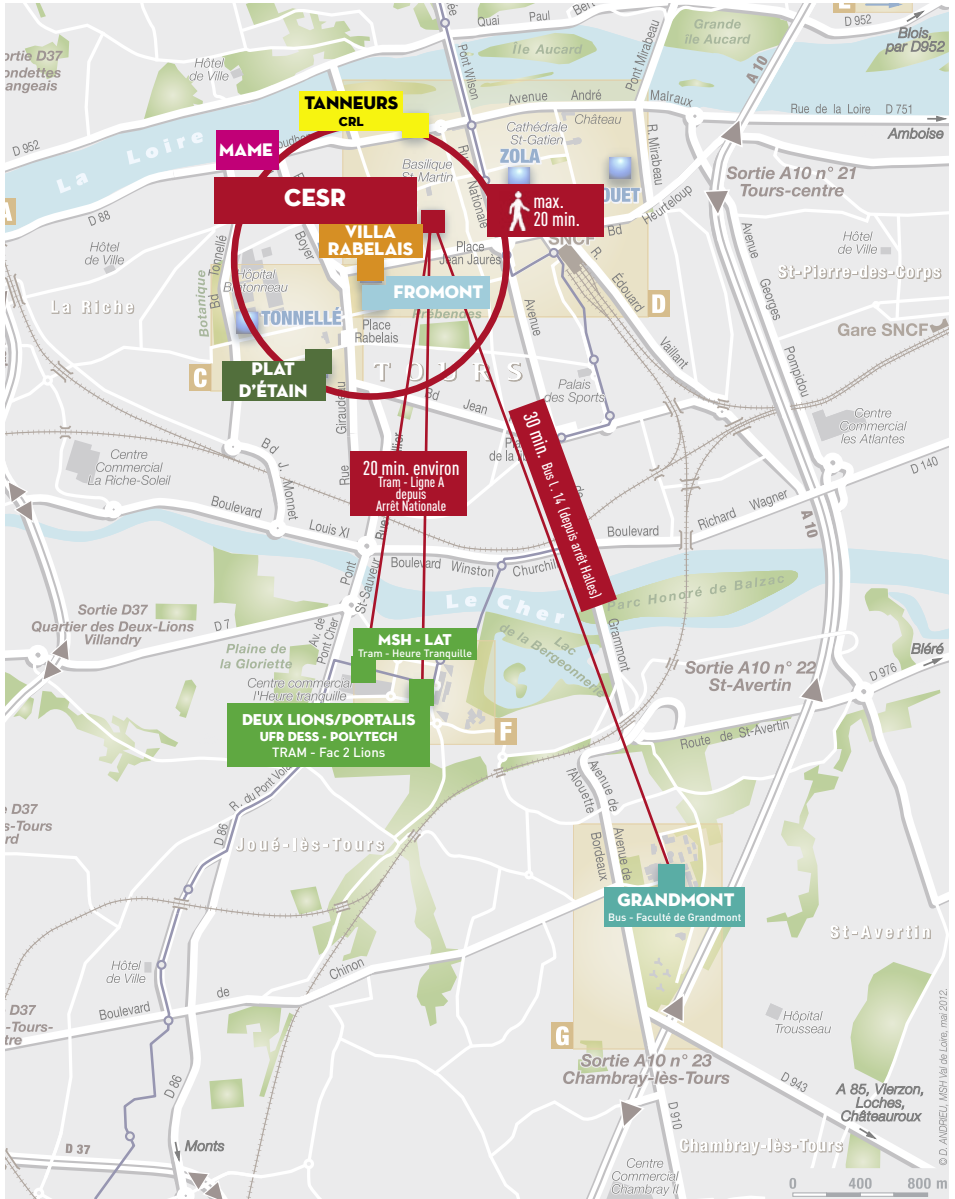
Service culturel – Passeport culturel étudiant

3, rue des Tanneurs, 37041 Tours cedex 1, Bureau 109 A (Hall de la passerelle), 1er étage,
site des Tanneurs
Tél : 02 47 36 64 15 / **Mail** : culture@univ-tours.fr / **Site Internet** : <https://culture.univ-tours.fr/>
Billetterie : <https://ticketfac.univ-tours.fr/>

CROUS de Tours

18 Allée Ferdinand de Lesseps, 37000 Tours
Tél : 02 47 60 90 39 / **Mail** : accueil-clous@crous-orleans-tours.fr

Venir au CESR



Plan d'accès au CESR et aux autres sites de l'université :

<https://cesr.univ-tours.fr/centre-detudes-superieures-de-la-rennaissance/plan-dacces-2>

ORGANISATION

Directrice de la faculté du CESR – Concetta Pennuto
(concetta.pennuto@univ-tours.fr)

Directrice adjointe de la faculté du CESR – Chiara Lastraioli
(chiara.lastraioli@univ-tours.fr)

Responsables faculté du CESR

Responsable administrative
Gwenola Laveix
(gwenola.laveix@univ-tours.fr)

Responsable de la scolarité
Sandra David
(sandra.david@univ-tours.fr)

Responsable de la bibliothèque
Magali Lugnot
(magali.lugnot@univ-tours.fr)

Responsable des relations internationales
Laura Verdelli
(laura.verdelli@univ-tours.fr)

Responsables des doctorants
Philippe Canguilhem
(philippe.canguilhem@univ-tours.fr)

Responsables de Masters

Renaissance
Pascal Briost & Jean Senié
(master.renaissance@univ-tours.fr)

Métiers de l'archéologie et archéomatique
Jean-Baptiste Rigot
(master.archeologie@univ-tours.fr)

Alimentation : patrimoines, cultures et transitions
Isabelle Hannequart
(master.alimentation@univ-tours.fr)

Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle
Dino Meloni & Rémi Jimenes
(master.patrimoine@univ-tours.fr)

Humanités numériques
Elena Pierazzo & Carlos-Emiliano Gonzalez-Gallardo
(master.hn@univ-tours.fr)

Centre d'études supérieures de la Renaissance
UFR CESR – Université de Tours

59, rue Néricault-Destouches BP 12050 – 37020 Tours Cedex 1
Tel. : 02 47 36 77 61 – www.cesr.univ-tours.fr